

Le Réseau E2C France et Pôle emploi s'associent pour renforcer leurs actions en faveur des jeunes en difficulté

Un accord-cadre de partenariat national est signé ce jeudi 27 septembre par le Réseau des Écoles de la 2^e Chance et Pôle emploi. Ce partenariat, d'une durée de 3 ans, renforcera la coordination des offres de service des deux établissements pour favoriser l'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes sans qualification ni emploi.

Un partenariat national autour de 5 axes de coopération

Pour mettre en œuvre cette complémentarité au service de l'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes, l'accord-cadre national prévoit cinq axes de coopération :

- le renforcement de la connaissance partagée des deux réseaux et du partage d'informations entre les conseillers Pôle emploi et les équipes pédagogiques des E2C ;
- le développement de la coopération entre les opérateurs à des étapes-clé du parcours du jeune, de l'acquisition de compétences au développement de l'expérience en entreprise, afin de l'accompagner dans la construction de son projet professionnel et faciliter son insertion professionnelle et citoyenne ;
- le renforcement de la coordination des activités de prospection des conseillers à dominante entreprise de Pôle emploi et des chargés de relations entreprises des E2C ;
- la construction d'actions innovantes et le développement d'expérimentations sur les territoires, pour sécuriser le parcours du jeune, lui donner confiance et l'accompagner vers l'emploi ;
- le suivi des actions engagées et le pilotage de l'accord-cadre.

Tout au long de son parcours, le Réseau E2C France et Pôle emploi assurent le suivi du jeune pour faciliter son insertion professionnelle et citoyenne.

Pour Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France : « *Ce partenariat entre nos deux organismes permettra de mieux coordonner au plan territorial nos interventions auprès des jeunes sans qualification ni emploi. Les échanges entre les conseillers Pôle emploi et les équipes pédagogiques seront facilités et permettront de construire des actions innovantes pour sécuriser le parcours des jeunes vers l'emploi.* »

Pour Jean BASSERES, Directeur général de Pôle emploi : « *l'accompagnement vers l'emploi des jeunes sans qualification et éloignés du marché du travail constitue une priorité absolue pour Pôle emploi. Ce partenariat, qui s'appuie sur la complémentarité des services et de l'expertise de Pôle emploi et du Réseau E2C France, permettra de renforcer l'employabilité des jeunes concernés à travers un suivi renforcé de leur parcours individuel.* »

Une ambition commune : accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi

Au cœur de la problématique sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes, les Écoles de la 2^e Chance (E2C) offrent des solutions individualisées à de jeunes adultes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi. La force du dispositif E2C est d'opérer sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement dans l'inclusion. Le Réseau des Écoles de la 2^e Chance regroupe 124 sites-écoles, répartis dans 12 régions, et accompagne chaque année près de 15 000 jeunes.

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur 902 agences de proximité et relais, 145 agences de services spécialisés et 67 plateformes de services. Le site pole-emploi.fr reçoit 45,3 millions de visites par mois.

Le partenariat entre les E2C et Pôle emploi se fonde sur la complémentarité des offres de service des deux établissements. Pôle emploi informera les jeunes en situation de précarité sur l'appui des E2C en les orientant vers des informations collectives ou en accueillant dans ses agences des représentants des E2C. Au terme d'un diagnostic, le conseiller Pôle emploi pourra proposer à un jeune sans qualification, sans emploi et rencontrant des difficultés sociales d'être orienté vers une E2C pour construire un projet professionnel.

Contacts-Presses

Agence MCM
Elodie AUPRETRE
04 91 31 47 37
e.aupretre@agence-mcm.com

Réseau E2C France
Amandine RAYNAL
07 62 77 98 24
amandine.raynal@reseau-e2c.fr

Pôle emploi
Léo Le Bourhis
01 40 30 66 69
Leo.le-bourhis@pole-emploi.fr